

- La Suisse est une démocratie semi-directe (voir pp. 38-39). Pourtant, le droit d'\_\_\_\_\_ et le droit de \_\_\_\_\_ la font ressembler à une démocratie directe.
- Comme son nom l'indique, l'initiative populaire émane du peuple et non pas du gouvernement. Comment appelle-t-on la solution qui équivaut à cette initiative et qui peut être proposée par le Parlement ?  
\_\_\_\_\_
- L'initiative demande une \_\_\_\_\_ de la Constitution. Que peut-elle proposer lorsqu'elle veut agir sur un article de ce texte ?  
\_\_\_\_\_
- Et lorsqu'il ne s'agit pas d'un article existant, elle peut demander l'\_\_\_\_\_ d'un article supplémentaire.
- Lorsqu'une partie du peuple veut soumettre une initiative ou un référendum au gouvernement, il y a une marche à suivre bien précise qui doit être respectée. Complète le tableau ci-dessous :

	Nombre de signatures nécessaires	Temps maximal pour récolter ces signatures	Texte accepté lors des votations si :
Initiative populaire	100 000		Majorité du peuple et des cantons
Référendum facultatif		100 jours	

- Propose deux exemples d'initiatives irrecevables et dis pourquoi elles seraient irrecevables.  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Dans les faits, est-il fréquent qu'une proposition faite par le peuple entre dans la Constitution fédérale ?  
\_\_\_\_\_

### *Droits typiquement suisses (suite)*

- La plupart des décisions prises par le Parlement ne sont pas soumises au vote. En revanche, le peuple a accès à ces décisions et peut s'y opposer (notamment lorsqu'il s'agit d'une loi fédérale ou d'un traité international). Quel moyen a-t-il pour le faire ?  

---

- Certaines décisions du Parlement, par contre, sont automatiquement soumises au vote populaire. Cela s'appelle un \_\_\_\_\_. La proposition du Parlement est acceptée à la \_\_\_\_\_ majorité. C'est-à-dire ?  

---